

Bulletin Municipal

COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

USINE
HYDROÉLECTRIQUE
DE « LA MOULINE »

PERMIS SUSPENDU !

Par ordonnance du 9 mai 2012 le Juge des référés du Tribunal administratif de Toulouse a suspendu le permis autorisant la reconstruction de l'usine de « la Mouline » et la démolition de l'actuelle.

Le Tribunal a également décidé (voir ordonnance ci-après) de rejeter les prétentions de la SA IGIC à faire payer ses avocats par la commune d'Aulus (!) et d'ordonner le paiement par l'Etat (Préfet) de 1200 € à la commune d'Aulus-les-Bains et 200 € à l'association ADDHA qui était corequérante.

RAPPEL :

Après le premier jugement (8 janvier 2010) déclarant inexistant le document fourni par M. Berthoumieux, ex Maire, pour vendre (30.000 francs) à la société IGIC (16/11/2000) une partie du terrain communal contenant l'usine électrique de « la Mouline », les deux familles propriétaires de la société (Ané ex premier adjoint de M. Berthoumieux et Feuillerac actuel Maire de Noë, 31) ont fait traîner les choses pour retarder la restitution du bien à la Commune et tenter de maintenir leurs intérêts mal acquis :

En utilisant tous les recours possibles (Cour d'appel de Bordeaux et Conseil d'Etat).

En obtenant (01/12/2010) pendant ces délais d'appels un permis de démolition de l'usine actuelle, et sa reconstruction sur un terrain voisin non restituable à la Commune.

UN RESULTAT DECISIF POUR L'HYDROELECTRICITE COMMUNALE.

L'ordonnance et ses motivations de «... suspension d'un acte administratif lorsque l'exécution de celui-ci porte atteinte de manière suffisamment grave et immédiate à un intérêt public... » (Termes du troisième « considérant ») semblent devoir mettre un terme définitif aux manœuvres rappelées ci-dessus.

Si elles avaient réussi, la SA IGIC aurait restitué une coquille vide à la Commune tout en conservant le contrôle de l'ouvrage acquis frauduleusement.

UN RESULTAT A METTRE AU CREDIT DES CITOYENS.

Ce résultat est celui de la ténacité et de la vigilance collectives des Aulusiens d'ici et d'ailleurs, celles des propriétaires qui sans défiance avaient confié leurs parcelles à la commune, de voisins de l'usine qui ont appuyé les démarches par écrit, de tous ceux qui ont pétitionné et sont allés manifester le 14 avril dernier sous la pluie à « la Mouline », et bien entendu le résultat du travail de l'équipe municipale, de l'ADDHA et des avocats amis apportant leur précieux concours.



ET MAINTENANT LE
DROIT D'EAU

La prochaine étape sera vraisemblablement la restitution à la Commune du terrain de « la Mouline » contenant l'usine. Selon nos Avocats l'annulation de l'acte de vente aura lieu d'ici la fin 2012. Mais dès à présent (une délégation du Conseil avec le Maire et un avocat a été reçue le 15 juin par le Sous-préfet) nous agissons pour la restitution du « droit d'eau ». Ce droit a lui aussi (comme le terrain contenant l'usine) été transféré à la SA

IGIC dans des conditions plus que suspectes, par M. Rossell en 2002, après l'échec de M. Berthoumieux au Conseil municipal du 12/11/1999. M. Rossell dit que cette cession fut conseillée par le Sous-préfet de l'époque à cause de la « loi Montagne » de 1996. Malheureusement la « loi montagne » date de 1985 et n'oblige à rien de la sorte ! Par ailleurs, sont également attendues des évolutions au plan pénal...

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'EQUIPE
MUNICIPALE

Retour à l'arrêté préfectoral du 15/11/1989 et à la convention initiale de concession du 16/12/1989 signée par M. Berthoumieux Maire et Feuillerac PDG d'IGIC. Application jusqu'à l'issue de la concession (2019) des conditions de rémunération à la commune prévues à compter de 2006. Remboursement du « manque à gagner » de la commune depuis 2006. Sanction des auteurs des actes frauduleux commis contre la commune ; compensation financières des préjudices moraux et matériels.

"IL N'Y A PIRE SOURD ..."

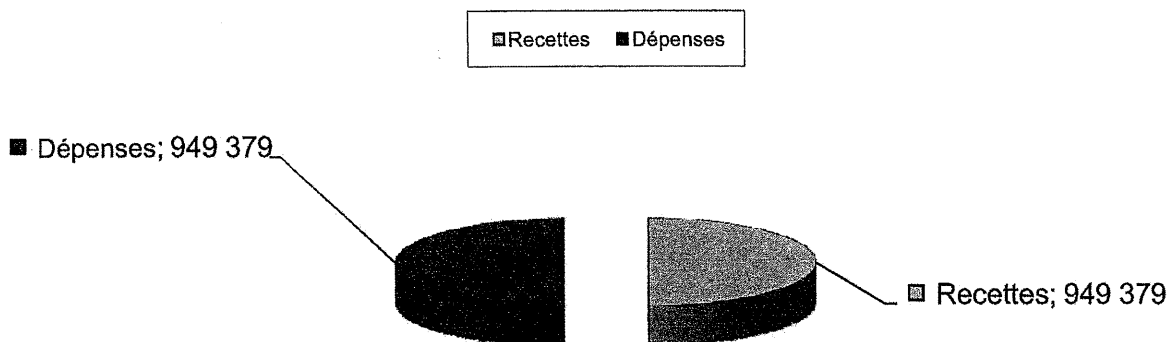
La convention de concession du 16/12/1989 où la commune s'engage à reprendre les rênes de l'ouvrage et les dettes de la société concessionnaire en cas de défaillance de cette dernière, est une réalité têtue que semble oublier M. Berthoumieux qui, pourtant, en est le signataire. Il ne s'agit en rien, il l'écrit dans la presse, d'une affaire privée dès le départ où à plusieurs reprises (alors qu'il fût Maire pendant 24 ans) il fait mine de ne pas savoir la différence entre un « maître d'ouvrage » (qui commande) et un « maître d'œuvre » (qui exécute). Depuis l'origine l'ouvrage hydroélectrique d'Aulus fut régi par un contrat classique de concession avec permission communale de « droit d'eau » (arrêté préfectoral du 15/11/1989), comme il en existe des centaines en France entre collectivités publiques « maîtres d'ouvrage » et concessionnaires privés « maître d'œuvre ». Mais comme le dit M. Berthoumieux ... il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre.



BUDGET 2012



Budget 2012 Investissement



Subventions reçues	346 915
Emprunt long terme	261 499
Emprunt trésorerie	103 566
Résultat de fonctionnement 2011	124 188
Résultat de fonctionnement prévisionnel 2012	110 000
Divers	3 211
Total des Recettes 2012	949 379

Remboursement Emprunt	46 784
Solde année précédente	96 456
Investissement hors TVA	702 573
TVA récupérable	103 566
Total des Dépenses 2012	949 379

Réseau haut du village/ pare-avalanches/ Chemin de la cascade /acquisitions foncières / voiries / Eglise / Rénov. Aménag Bât.Ecoles/Extension Accrobranches/ Effacement Points noirs paysagers)

Rappel des projets lancés en 2012 et inclus dans le Budget

Commentaires:

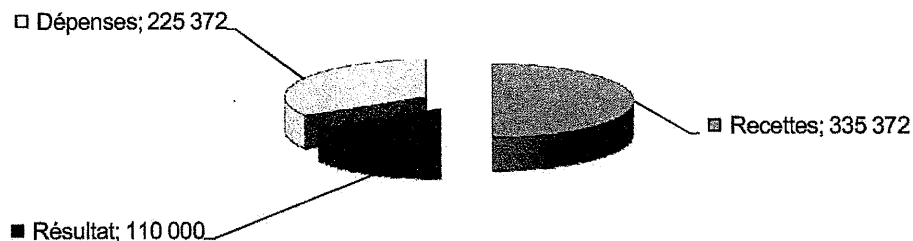
Ces investissements sont assurés par 50% de subventions, 36% d'emprunt et 15% d'autofinancement. Certains de ces projets pourront être réalisés et étalés sur l'année budgétaire 2013

BUDGET 2012



Budget 2012 Fonctionnement

■ Recettes ■ Résultat □ Dépenses



impôts	111 584
Dotations (Etat et Collectivités)	139 756
Autres produits (lgic, loyers et agence postale)	84 032
Total des Recettes 2012	335 372

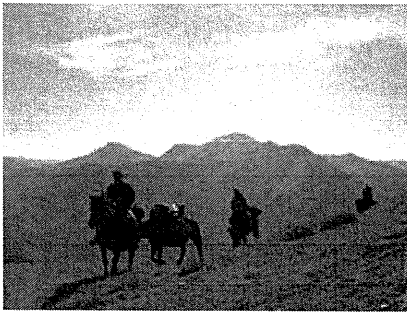
Salaires	88 887
Charges générales (Téléph EDF Eau réparations matériels)	78 342
Autres (Associations, Ecole, transport)	40 429
Intérêts d'emprunt	17 712
Total des Dépenses 2012	225 370

Projet en cours et futur	110 000
Affectation du résultat de l'année	110 000

Commentaires:

Mêmes orientations que pour 2011. Pour l'impôt l'augmentation des bases par l'Etat sera de 1,8% et augmentation Taux communal 0,7%.

CAMPING MUNICIPAL	2011	2012
Recettes	92 909	105 000
Résultat	28 275	25 500
Investissement	9 265	25 500

CENTRE EQUESTRE :
LE GALOP DU COUSERANS

Rebaptisé le « Galop du Haut Couserans », Véronique s'installe au centre équestre, à Aulus pour le bonheur des amoureux du cheval et de la montagne.

Elle vous emmènera en ballade pour quelques heures ou quelques jours sur les sites remarquables de notre vallée.

Ceux qui le souhaitent pourront recevoir des cours d'équitation, convivialité assurée !

LES TRAVAUX

La pose des compteurs d'eau et ses désagréments pour nous tous, touche à sa fin.

Les travaux d'effacement des lignes basse tension et d'éclairage public du haut du village croix du Ruisseau, St Bernard, cour de Miquéou, Carré d'Huguet, Gédre, sont prévus la deuxième quinzaine de Juin, il faut encore un peu de patience pour les personnes qui habitent dans le voisinage.

Le goudronnage de ce secteur est prévu dès la fin des travaux.

Le goudronnage de la rue de la Poste, la placette et rues voisines vient de se terminer.

La pose définitive de l'alimentation en eau de

la cascade du rond point est faite.

La réfection ou le remplacement des fontaines existantes sera fait en cours d'année.

Le fleurissement du village a été fait.

Les travaux de résorption des points noirs paysagers, en partenariat avec le PNR débuteront courant juin, avec :

- * la mise en place des cache containers
- * La réfection des façades du bâtiment communal à l'entrée du village, à la carrière.

La grille pour la porte de l'église est terminée, la pose sera faite d'ici la fin du mois.

MÉDIATHÈQUE

Heures d'ouvertures de la médiathèque :

Lundi de 10H à 12H et de 17H à 19H

Mardi, Jeudi, Vendredi de 17H à 19H

Mercredi de 14H à 17H

Juin : Exposition sur Jean-Ferrat réalisée par Mme Ané Maguy

Juillet / Aout : Exposition Land Art

Photographies de Marc Pouyet, artiste de Land art

Cycle de Conférences par Pierre Coadou :

Mercredi 25 juillet : Plantes et Feng-shui

Mercredi 08 août : Plantes, animaux et champignons : échanges et relations

Mercredi 29 août : Paléo-paysages

Samedi 25 août de 10h à 17h - Atelier Land art pour adultes *

Avec Marc Pouyet, artiste de Land art

Places limitées, inscription jusqu'au 24 août au N° 05-34-09-88-31

* En partenariat avec la Bibliothèque dépt. de prêt, dans le cadre de *Nature par-ci, nature par là*

Septembre :

Exposition Peintures par l'association des peintres d'Aulus.

CINÉMA A
21H

Lundi 16 Juillet : COSMOPOLIS

Jeudi 26 Juillet : 7 JOURS A LA HAVANE

Jeudi 9 août : LA PART DES ANGES

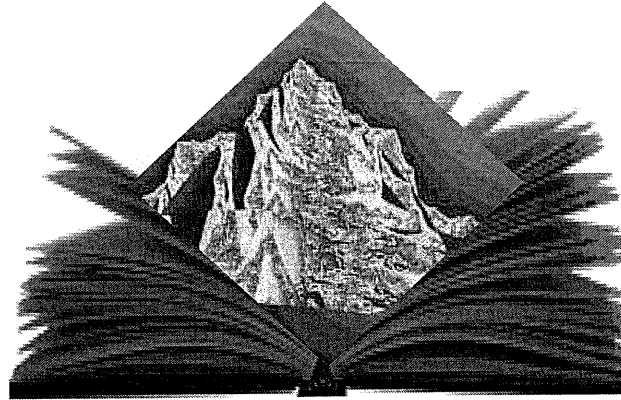
Jeudi 23 août : LE GRAND SOIR





LES JOURNEES " LIVRE ET MONTAGNE "

Les 21 et 22 Juillet



Le Samedi 21 Juillet

10H : Ouverture de la Librairie, exposition de Minéraux, exposition « Les Galets » de René Dhombres, stand films documentaires de Bernard Seillé

11H30 : Apéritif offert par la Mairie d'Aulus

15H : - Conférence Par Pierre Coadou : (1H)

Histoire et évolution tectonique de la chaîne des Pyrénées.

- Conférences par Pyrène Sciences (4X40mn)

* La lherzolite roche témoin d'un épisode majeur et surprenant de l'histoire des Pyrénées, par Alain Mangin.

* Les trésors du sous-sol ariégeois: les gisements hydrothermaux au service de l'économie locale depuis l'antiquité. Par Philippe Roubichou.

* Minéraux atypiques et exceptionnels pyrénéens (avec présentation d'échantillons).

Par Freddy Marty (BRGM).

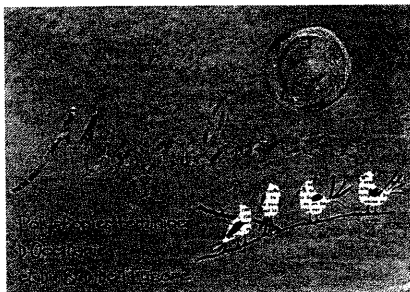
* L'eau des calcaires et l'eau thermale une richesse du "Fossé d'Aulus". Par Alain Mangin.

19H30 : Apéritif dinatoire (Organisé par le Comité des fêtes)

20H00 : CONCERT VOCAL :

MIEJALUNA (Polyphonie féminine d'Occitanie et du Sud de l'Europe)

La rencontre de quatre femmes, de quatre voix, amoureuses du chant. Quatre voix qui se rejoignent pour former un seul instrument. Chants traditionnels, profanes ou sacrés, transmis tantôt comme elles les ont reçus, tantôt revisités au gré de leur fantaisie.

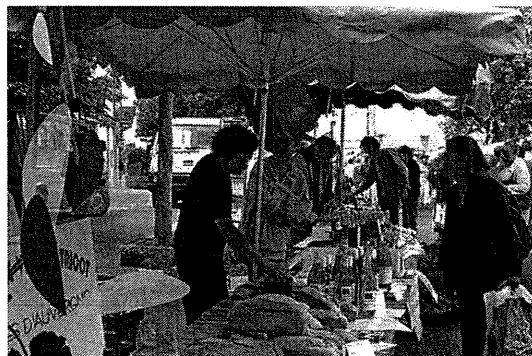




LES JOURNEES " LIVRE ET MONTAGNE "

Marché de producteurs locaux, toute la journée !

Le dimanche 22 JUILLET



10 H : Ouverture de la Librairie,

12 H : APERITIF OFFERT PAR LE PNR ET RESTAURATION POSSIBLE AUPRES DES PRODUCTEURS DU MARCHÉ

14.30 H : CONFERENCES :

* LES MINES DE CASTELMINIER : (1H30)

« Fer et argent à Aulus au Moyen-âge ». (Présenté par Claude Dubois)

16H : PROJECTIONS FILMS DOCUMENTAIRES PAR SEILLE BERNARD :

*La mangeuse d'hommes : Découverte de la mine du Bentailou et de la Mail de Bulard à Sentein, avec Daniel Bernié .

*Le dernier voyage est un voyage à l'intérieur de la mine. Film réalisé avec Eugene Prat, 94 ans ancien charpentier de la mine.

18H : DANSES IRLANDAISES

20H : CONCERT

MUSIQUE IRLANDAISE

AVEC GERRY CARTER.

BUVETTE ET GRILLADES !



FIGURES D'AULUS



Guillaume Lacrampe né le 3 nov.1893,
décédé le 3 janvier 1978

Dans le recoin, à l'ombre, l'après-midi, les passants s'arrêtaient pour échanger les nouvelles avec ceux qui, âgés, regardaient la montagne et évoquaient les souvenirs... Là, se retrouvaient les habitués du quartier et parmi eux, Guillaume Lacrampe.

Sa maison familiale se trouvait sur la grande rue, donnant sur la place, les parents tenaient auberge et les hommes du haut du village vidaient une chopine et jouaient aux cartes, s'ils ne discutaient pas de leurs bêtes, des pâtures et des foires.

C'était aussi, l'épicerie où les enfants venaient chercher un morceau de savon ou faire remplir une bouteille d'huile...

La famille Lacrampe avait un peu d'aisance, le père était roulier et transportait en calèche et jardinière les voyageurs jusqu'à Saint Girons. Guillaume avait encore les chevaux lorsque nous étions enfants, sa grange était voisine de la maison du Moulin.

Blessé gravement à la guerre de 1914, il fût secrétaire de Mairie avec le maire Auguste Calvet jusqu'aux années soixante.

A la fin de sa vie dans sa grande maison, les voisins l'entendaient parler seul et parfois se plaindre la nuit. Est-ce que sa blessure et la vision de ses frères d'armes tombés dans les tranchées au champ d'honneur, le tenaient éveillé, lui qui avait reçu la légion d'honneur et la croix de guerre ?

Je me souviens de Guillaume, le jour de l'an, ouvrant sa porte pour nous donner des bonbons, et parti un jour, rejoindre les visages de notre enfance.

NOS DEUILS

Marie Bonnet « Bernach » : le 8 mars 2012 à l'âge de 90 ans

Francois Galin « Pey » : le 30 mars 2012 à l'âge de 79 ans

Hélène Bacques : le 6 mai 2012 à l'âge de 98 ans

Pagnon Nicole : le 10 juin 2012 à l'âge de 85 ans

COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

Mairie Tél. 0561 96 00 87

Email : commune-daulus-les-bains@wanadoo.fr et www.aulus-les-bains.fr